

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA OPTIMUM ACTIONS EURO

Part M, C - Code ISIN : FR0013201035

Ce FIA est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectif de gestion :

Participer à la hausse partielle de l'indice Euro Stoxx 50 tout en recherchant à limiter les pertes en capital en cas de baisse de l'indice, au moyen de l'utilisation d'options sur l'Euro Stoxx 50 clôture (dividendes nets réinvestis).

**Indicateur de référence :** La gestion du FIA ne visant pas à répliquer un indice, sa performance ne s'apprécie donc pas en fonction d'un indicateur de référence. Toutefois, l'indice l'Euro Stoxx 50 clôture (dividendes nets réinvestis) peut être un élément d'appréciation a posteriori.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le FIA adopte un style de gestion active.

La stratégie d'investissement est mise en œuvre par un gérant qui pilote l'allocation d'actifs. Celui-ci sélectionne les titres du portefeuille sur l'ensemble des classes d'actifs appartenant à l'univers d'investissement.

Le fonds a pour objet la gestion discrétionnaire d'un portefeuille diversifié de valeurs de la zone Euro et hors zone euro, investi tant en actions et autres titres de capital qu'en obligations et autres titres de créances.

Afin d'offrir une participation à la hausse tout en protégeant des baisses selon un profil convexe, les actions seront couvertes à l'aide d'options de vente.

Des options d'achat pourront être vendues afin de chercher à améliorer la performance du fonds.

Les valeurs de la zone euro représentent au minimum 50% de l'actif net du fonds.

Le fonds peut présenter un risque de change du fait de la détention de supports d'investissement en devises.

### Poche taux:

Le fonds sera investi sur des émetteurs appartenant aussi bien au secteur privé, afin de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts d'Etat, qu'au secteur public. Le fonds est investi dans des titres dont la notation au moment de leur acquisition sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou équivalent).

Le choix des émetteurs mis en portefeuille par le gérant s'appuie sur sa propre analyse, qui peut notamment se baser sur les compétences de l'équipe interne d'analyse crédit pour optimiser le risque des émetteurs dans le portefeuille et sur des notations de qualité de crédit émises par des entités externes.

La fourchette d'investissement de la poche taux est comprise entre 0 et 100% de l'actif net. La fourchette de sensibilité de la poche taux se situe entre 0 et +10.

### Poche actions :

Elle pourra évoluer entre 0 et 100% de l'actif net. Elle sera composée d'actions de valeurs de la zone Euro et de valeurs étrangères.

La fourchette d'investissement sur les actions de petites et moyennes capitalisations sera comprise entre 0 et 50% de l'actif net. La fourchette d'exposition sur les marchés émergents sera comprise entre 0 et 50% de l'actif net.

Le fonds pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net :

- en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ;
- en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Le FIA utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, le fonds pourra effectuer des emprunts d'espèces.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée :** Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :**

Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le FIA a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations :** Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.
- **Risque de liquidité :** Risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du FIA. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	<b>5,00 %</b>
<b>Frais de sortie</b>	<b>Néant</b>
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par le FIA sur une même année	
<b>Frais courants</b>	<b>0,66 %</b>
Frais prélevés par le FIA dans certaines circonstances	
<b>Commission de surperformance</b>	<b>Néant</b>

**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais de ce FIA, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus.

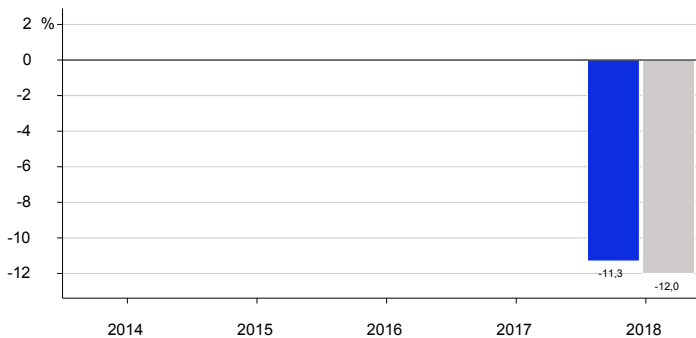
## Performances passées

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le FIA.

Date de création du FIA : 4 octobre 2006.

Les performances ont été calculées en euro.



■ EURO STOXX 50 clôture (dividendes nets réinvestis)  
 ■ GROUPAMA CR TUNNEL EURO - M

## Informations pratiques

Forme juridique : FCP de droit français, cette part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales

Nom du dépositaire : ORANGE BANK

Nom du centralisateur : ORANGE BANK

Le prospectus de ce FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de 7 jours sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque – 75008 PARIS.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) et/ou simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Le régime fiscal des porteurs français assimile le passage d'une catégorie de parts à l'autre à une cession susceptible d'imposition au titre des plus-values.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22 février 2019.